



Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

L'EAU POTABLE : RESSOURCE PRÉCIEUSE

Pour économiser l'eau potable, nous avons besoin que tout le monde pose les bons gestes. La consommation d'eau potable peut doubler en période estivale, en raison des usages à l'extérieur. De bonnes habitudes permettent d'éviter le gaspillage d'eau. Par exemple, lorsque vous nettoyez l'extérieur de votre maison, il est possible d'éviter ou de réduire l'usage de l'eau potable. Pour laver le revêtement extérieur de votre résidence ou votre stationnement :

- Utilisez une brosse et un balai plutôt qu'un boyau d'arrosage;
- **Utilisez de l'eau de pluie récupérée.** À cet effet, n'oubliez pas que la Municipalité offre le programme de remboursement qui permet aux citoyens de Venise-en-Québec d'obtenir un remboursement de 50 % du coût d'achat avant taxes, jusqu'à un maximum de 75 \$, pour un baril récupérateur d'eau de pluie et accessoires connexes afin de promouvoir le développement durable. [Suivez ce lien](#) pour en bénéficier.
- Lorsque vous lavez votre véhicule, par exemple, pensez à utiliser un seau d'eau au lieu du boyau.

Également, pour économiser l'eau et pour contribuer à la protection de l'environnement, nous invitons les citoyens à profiter de notre programme de subvention pour remplacer vos anciennes toilettes à débit régulier par des modèles à faible débit. Une façon simple de réduire votre consommation d'eau, vos factures et d'adopter un geste écoresponsable. Informez-vous dès aujourd'hui sur [les modalités de ce programme](#).

[EN SAVOIR +](#)

Nouvelles municipales – Juillet 2025



HORAIRE ESTIVAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Veillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé au public tous les vendredis, du 27 juin au 29 août inclusivement.

Horaire estival

- Lundi - 8 h à midi - 13 h à 16 h 30
- Mardi - 8 h à midi - 13 h à 16 h 30
- Mercredi - 8 h à midi - 13 h à 16 h 30
- Jeudi - 8 h à midi - 13 h à 16 h 30
- Vendredi - **fermé, services à distance seulement.**

Exceptionnellement, l'hôtel de ville sera ouvert le vendredi 25 juillet, puisqu'il s'agit d'une date de paiement des taxes. Le personnel administratif sera présent afin d'assurer le service aux citoyens souhaitant effectuer leur paiement sur place.

BILAN DE LA COLLECTE DE SANG DU MAIRE

La collecte de sang du Maire s'est déroulée le 26 juin dernier au Centre culturel. Nous avons accueilli 57 donneurs sur un objectif fixé de 60. Ce bel accomplissement n'aurait pas été possible sans l'engagement de la communauté et la générosité des participants. Nous remercions sincèrement chaque donneur, ainsi que les bénévoles et le personnel présents lors de l'événement, pour leur dévouement à cette cause essentielle. Votre contribution sauve des vies et apporte un véritable soutien à ceux qui en ont besoin.

Merci à toutes et à tous !





MÉCHOÛI CITOYEN

Célébration du 75^e anniversaire de Venise-en-Québec

Le conseil municipal invite chaleureusement tous les citoyens de Venise-en-Québec à participer au méchoûi des citoyens qui aura lieu le 30 août prochain. Procurez-vous vos billets d'ici le **1er août** à la réception de l'hôtel de ville. Des preuves de résidences sont requises pour chaque personne (permis de conduire, compte de services avec adresse et carte d'assurance maladie pour les enfants). Au plaisir de vous y voir nombreux !

[EN SAVOIR +](#)



TIQUES ET MOUSTIQUES : PROTÉGEZ-VOUS !

Les tiques et les moustiques sont bien présents dans notre région et peuvent transmettre certaines maladies aux humains. Par exemple, le virus du Nil occidental (VNO) est transmis par certains moustiques, tandis que la maladie de Lyme peut résulter d'une piqûre de tique.

Se protéger contre les moustiques et les tiques Lors de vos activités en plein air, privilégiez le port de vêtements longs et de couleur pâle, et appliquez un chasse-moustiques contenant du DEET ou de l'icaridine sur les zones exposées de la peau.

Se protéger contre les tiques Les risques de piqûres de tiques sont plus élevés lors de promenades dans les endroits boisés, les buissons ou les hautes herbes. Renseignez-vous sur les précautions à prendre avant, pendant et après vos sorties à l'extérieur.

[EN SAVOIR +](#)



MESURE D'INTERDICTION DE DÉPLACEMENT DES ANIMAUX

Cette mesure vise à limiter la propagation de la rage du raton laveur dans les zones jugées à risque élevé. Elle sera réévaluée d'ici l'échéance de l'arrêté ministériel qui la met en œuvre, lequel est valide pour une période de 60 jours. Pendant cette période, le prêt de cage par la Municipalité aux citoyens est suspendu.

Du 18 juin au 17 août 2025, il est interdit de transporter les ratons laveurs, les mouffettes rayées, les renards gris et roux, ainsi que les coyotes et leurs hybrides, lorsqu'ils sont vivants, sur le territoire des municipalités situées autour des cas confirmés de rage du raton laveur, incluant Venise-en-Québec.

[EN SAVOIR +](#)



LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

Avec l'été, de nombreux plaisanciers profiteront des plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec seront présents pour veiller à votre sécurité.

Quelques rappels importants :

- En 2019, 75 % des victimes sur l'eau ne portaient pas de VFI ;
- L'alcool était en cause dans 31 % des incidents mortels ;
- L'effet de l'alcool est triplé sur l'eau (Source : [Société de sauvetage](#)).

Le port du VFI est essentiel en tout temps. La consommation d'alcool ou de drogues accroît les risques d'accident et expose à des sanctions criminelles. Soyez prudents et respectez la réglementation en vigueur.

[EN SAVOIR +](#)



SENSIBILISATION À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

En cette période où la consommation d'eau est plus grande, la Municipalité de Venise-en-Québec demande aux résident(e)s desservis par le réseau d'aqueduc d'adopter une consommation d'eau potable responsable en évitant le gaspillage et en réduisant leur consommation d'eau potable au minimum notamment en ce qui concerne l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal.

Pour plus d'information, consultez le [Règlement sur l'utilisation de l'eau potable No 473-2020](#)



ACCÈS AUX LACS ET RIVIÈRES : UN DROIT, MAIS AVEC CERTAINES LIMITES !

Que vous partiez pêcher, pagayer ou simplement piquer une tête, il y a certaines règles à connaître avant de vous lancer à l'eau ! L'accès à la nature est un privilège, mais aussi une responsabilité.

Entre propriété privée, règlements municipaux, permis de navigation et respect de l'environnement, on vous explique comment profiter des plans d'eau... en toute légalité ! Lisez nos conseils pour mieux planifier vos prochaines sorties nautiques.

[EN SAVOIR +](#)



RECONNAISSANCE DE 20 ANS DE CARRIÈRE DANS LE MILIEU MUNICIPAL

Lors de son congrès annuel, L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a souligné, dans le cadre du volet Engagements municipaux, les 20 ans de carrière de la directrice adjointe de Venise-en-Québec, Mme Magali Filocco.

Cette reconnaissance met en lumière son dévouement et son engagement exemplaire au service du milieu municipal.

Félicitations pour cette belle réussite !



CLAUDIE RACINE CÉLÉBRÉE POUR 20 ANS DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Le Conseil municipal souhaite exprimer sa reconnaissance à Madame Claudie Racine, responsable des comptes depuis le 4 juillet 2005, pour ses 20 années de service. Son professionnalisme et son dévouement, tant au sein de l'équipe administrative qu'à titre de bénévole et de première répondante, sont grandement appréciés. Félicitations et merci à Madame Racine pour sa précieuse contribution à la Municipalité et à la communauté.

Merci et bravo, Claudie, pour ton engagement exceptionnel !



FESTIVAL BIÈRES ET VINS Samedi 2 août 2025

Participez à une journée inoubliable au **Festival Bières et Vins – Cidres – Spiritueux, tenu au parc Jameson.**

Venez savourer la richesse de notre terroir à travers une sélection de bières artisanales, de vins, de cidres et de spiritueux locaux. **Sur place** : animations, ambiance musicale et découvertes culinaires vous attendent. **L'entrée est gratuite pour tous.**

Profitez-en pour célébrer et explorer les saveurs de notre région !



DES GESTES SIMPLES POUR UN PIQUE-NIQUE ÉCOLOGIQUE

Privilégiez les couverts réutilisables : Pour vos pique-niques, remplacez les couverts jetables par un ensemble réutilisable, facile à transporter dans un étui lavable et imperméable.

Préparez des plats maison : Évitez les produits industriels en cuisinant des plats maison comme des salades. Favorisez les ingrédients locaux et biologiques pour réduire l'empreinte environnementale et valorisez les restes dans d'autres recettes.

Préférez le tissu au papier : Remplacez l'essuie-tout jetable et les serviettes en papier par des versions lavables en tissu, plus écologiques et élégantes pour vos repas à l'extérieur.

Limitez les emballages industriels : Optez pour des couvre-bols en coton enduit ou des couvercles en silicone alimentaire pour remplacer le film plastique et l'aluminium. Pratiques, économiques et zéro déchet !



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA RÉDUCTION DE LA VITESSE En collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec

La Municipalité, en collaboration avec la SAAQ, réalise actuellement une campagne de sensibilisation pour réduire la vitesse dans certains secteurs résidentiels.

Afin de capter l'attention des automobilistes et de promouvoir la prudence, des autocollants représentant des silhouettes d'enfants sont apposés sur les bacs de récupération dans des rues et secteurs ciblés. Les citoyens concernés ont déjà reçu une lettre d'information à ce sujet.

Merci de contribuer à la sécurité de tous !



VENTES DE GARAGE

La Municipalité autorise les ventes de garage sur l'ensemble de son territoire **les 12 et 13 juillet prochains.**

Tous les citoyens sont donc invités à organiser leur vente de garage durant cette fin de semaine. Profitez-en pour donner une seconde vie à vos objets et favoriser le réemploi !



ÉTÉ ET CHALEUR ACCABLANTE Les effets de la chaleur sur la santé

Lors d'une vague de chaleur, le corps a plus de difficulté à se refroidir et à maintenir sa température dans les limites de la normale. Dans de telles périodes, une exposition prolongée à la chaleur, un effort physique excessif ou une très forte transpiration peuvent avoir certains effets sur la santé. La chaleur est généralement plus dommageable pour la santé que la mauvaise qualité de l'air. À partir du moment où la température génère un inconfort, il faut privilégier les actions visant à prévenir les effets de la chaleur plutôt que celle visant la mauvaise qualité de l'air.

Vous pouvez prendre certaines précautions pour prévenir les effets de la chaleur, par exemple vous hydrater suffisamment et vous rafraîchir souvent. Il est conseillé de maintenir une bonne forme physique, ainsi votre corps sera plus efficace pour réguler sa température.

[EN SAVOIR +](#)



MÉGOTS DE CIGARETTE : UN PETIT GESTE, DE GRANDS RISQUES

Un mégot de cigarette mal éteint ou jeté négligemment peut facilement déclencher un incendie, surtout en forêt, où les conditions sèches et le vent accélèrent la propagation des flammes. Un mégot peut continuer à brûler pendant plusieurs heures ; il suffit d'un seul lancé sur une surface inflammable pour qu'un feu éclate rapidement. Pour éviter tout risque, assurez-vous d'éteindre soigneusement vos cigarettes dans un contenant résistant au feu, ne jetez jamais de mégots par terre ou dans la nature et rapportez toujours vos déchets avec vous. Rappelons que la vigilance de chacun est essentielle pour protéger nos milieux naturels et éviter des conséquences graves.



PROANIMA : AU SERVICE DES ANIMAUX ET DES HUMAINS

Depuis plus de 13 ans, **Proanima**, organisme à but non lucratif, œuvre au cœur de la communauté pour soutenir les animaux et les humains qui en prennent soin. Notre engagement : offrir des services accessibles, bienveillants et adaptés à divers besoins en matière de bien-être animal.

Nos services incluent :

- **Adoption** de chats, chiens et animaux exotiques
- **Identification** (licence municipale et micropuce)
- **Accompagnement en cas d'animal perdu ou trouvé**
- **Programmes de stérilisation** pour chats errants, de colonies ou de citoyens à faibles revenus
- **Soutien pour les animaux de la faune**, vivants ou décédés
- **Cours de groupe** pour chiots et chiens
- **Trucs et conseils** pour prévenir les abandons et favoriser une bonne cohabitation entre voisins
- **Boutique et friperie** pour soutenir notre mission

Vous avez besoin de ressources ou de conseils ? Nous sommes là pour vous.

1160, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu

1 833 445-2525 | proanima.com



GALERIE DU LAC

La Galerie du Lac prolonge l'expérience et est actuellement ouverte tout l'été, du 1er juin au 28 septembre. Venez découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes du Québec, issus de diverses disciplines, dans l'ambiance chaleureuse de l'ancien presbytère (243, 14e Avenue Ouest).

Horaires : Du 1er juin au 1er septembre : mercredi à dimanche, 11 h à 17 h. Du 20 juillet au 2 août : tous les jours, de 11 h à 17 h. Du 6 au 28 septembre : samedi et dimanche, 11 h à 17 h.

Sur place, laissez-vous charmer par une boutique de produits dérivés uniques et courez la chance de remporter l'un des deux certificats-cadeaux de 50 \$ (tirages le 7 juillet et le 8 septembre). La relève artistique est également à l'honneur avec le projet **Place aux jeunes**, et un mur spécial rend hommage au **75e anniversaire de Venise-en-Québec** avec des toiles inspirées de la Municipalité. Toute l'équipe vous attend pour une saison haute en créativité.

[EN SAVOIR +](#)

GROS REBUTS
SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE

NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois
Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile

VALORISABLES
À apporter dans un écocentre
Meuble (sans rembourrage ni tissu), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches (non collectés en bordure de rue)

Pour en savoir plus : compo.qc.ca ou 450 347-0299

MRC **Compo-Haut-Richelieu**

COMPO HAUT-RICHELIEU

Gros rebuts, sachez faire la différence

Chaque mois, la collecte des gros rebuts ramasse vos articles non valorisables (divan, fauteuil, matelas, tapis, meubles rembourrés, etc.) Déposez-les en bordure de rue à la date prévue — repérez l'icône du fauteuil sur votre calendrier.

En cas de doute, consultez compo.qc.ca/gros-rebuts.

Avant de jeter, pensez à donner ! Les objets en bon état peuvent servir à d'autres.

Pour ce qui ne va pas à la collecte des gros rebuts : compo.qc.ca/ecocentres.

Téléchargez l'application **Ça va où** de RECYC-QUÉBEC pour connaître la destination de chaque matière.

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2025 - Les lundis 4 août, 10 novembre et 1^{er} décembre.

Mardi 2 septembre et **jeudi** 2 octobre.



Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

>> proanima.com



Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

>> veniseenquebec.ca



Abonnez-vous à notre page >> [Facebook](#) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.